

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2015 A 20H30

RELEVÉ DE CONCLUSIONS.

Ordre du jour:

1°Vote du budget primitif 2015:

Commune.

Présentation et vote du compte administratif 2014 : celui-ci est adopté à l'unanimité par le Conseil.

Présentation et vote du budget 2015 : vote à l'unanimité.

Eau.

Compte administratif 2014 adopté à l'unanimité.

Budget voté à l'unanimité.

Assainissement.

Compte administratif approuvé à l'unanimité.

Budget voté à l'unanimité.

2°Délibérations afférentes au budget.

Ces délibérations sont affichées et consultables en Mairie.

Le CCAS votera son budget lors d'une réunion qui aura lieu le 21 avril.

Rythmes scolaires et gestion des Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

L'actuel regroupement des 3 heures de TAP le jeudi après-midi aurait nécessité l'an prochain la création d'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), structure jugée surdimensionnée par rapport à sa mission très limitée.

Une autre formule a donc dû être recherchée. La nouvelle organisation résulte d'un consensus qui a finalement été trouvé entre les parties prenantes (mairie, enseignantes, parents d'élèves) lors du Conseil d'école extraordinaire du 24 mars.

Pour respecter les rythmes biologiques des enfants, priorité a été donnée à un allongement de la pause méridienne avec allègement de la journée d'école en début d'après-midi le lundi et le vendredi, les TAP restant en fin d'après midi le jeudi, le mardi étant une journée sans TAP pour maintenir les sorties scolaires.

4°Délibération sur le classement de la voirie communale.

Suite à l'enquête publique qui a été réalisée par la commune, le conseil délibère(favorablement ?)

5°Communes nouvelles:

La réflexion est en cours.

Une séance de travail du 25 mars réunissant à Cuzac des représentants de 6 communes voisines a retenu le principe d'évaluer la faisabilité et le coût d'une étude, notamment financière et fiscale, par un cabinet spécialisé.

La documentation sur le sujet a été complétée, le 10 avril, lors d'une réunion organisée par l'Association des Maires à Gramat.

La prochaine réunion entre les communes se tiendra à Lentillac Saint Blaise le 21 avril.

6°Questions diverses :

Défiibrillateur : Examen du deuxième devis obtenu (Serenys). Gilles Gard propose de se renseigner pour obtenir un 3° devis afin d'établir des comparaisons sur la maintenance et les coûts qui s'y rattachent.

Maison Salinières : Madame le Maire est chargée de prendre contact avec des entreprises susceptibles d'intervenir sur la coordination du futur chantier de rénovation.

Salle des fêtes : Un devis de 2000 euros est proposé par Claudine Raspiengeas pour le rideau de séparation de la Salle.

Travaux non déclarés : Madame le Maire devra prendre contact avec un habitant de Cuzac qui a entrepris des travaux sans déclaration préalable, afin de régulariser la situation.